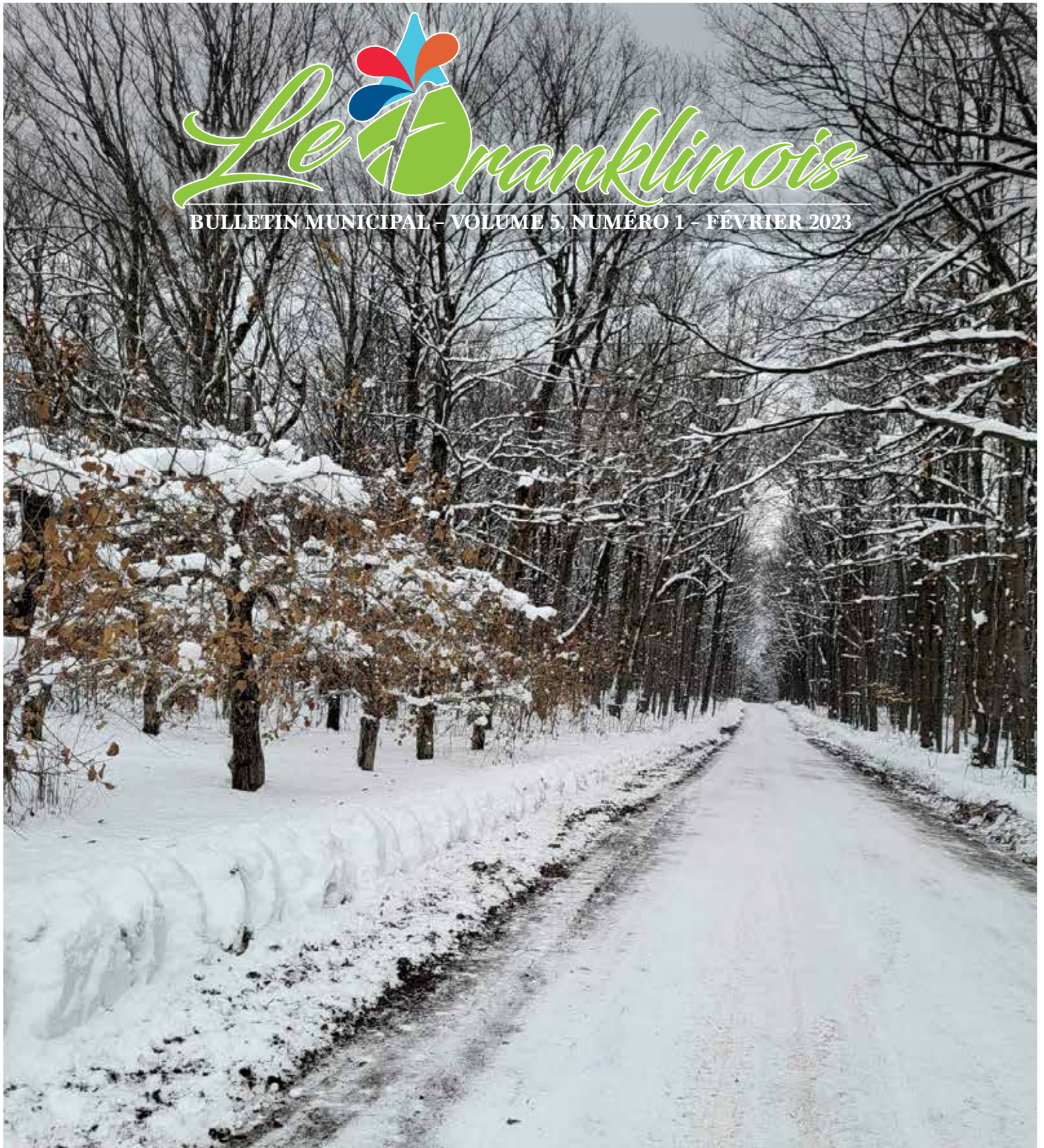




Le Franklinois

BULLETIN MUNICIPAL – VOLUME 5, NUMÉRO 1 – FÉVRIER 2023



MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN
1670, route 202, Franklin
(Québec) J0S 1E0
450 827-2538
info@municipalitedefranklin.ca
www.municipalitedefranklin.ca

- 2** **MOT DU MAIRE**
- 3-4** **ACTUALITÉS MUNICIPALES**
- 6** **CAMP DE JOUR DE LA RELÂCHE**

La saison hivernale est bien en place et il faut profiter des plaisirs de l'hiver! D'ailleurs, n'hésitez pas à utiliser nos deux patinoires extérieures au parc Antoine-Labelle. Celles-ci sont offertes selon les aléas de dame Nature. Profitons-en pour remercier nos employés des travaux publics qui travaillent sur ces patinoires à des moments particuliers, que ce soit très tard dans la nuit ou très tôt le matin.

De nombreuses autres activités et événements sont prévus à Franklin dans les prochains jours, prochaines semaines. J'ai un grand plaisir à vous y côtoyer! Ne manquez pas la marche au flambeau, le carnaval d'hiver, l'événement soulignant le temps des sucres, en plus des activités hebdomadaires comme les jeux de société et collation, la ligue de jeux de poche, le Zumba et bien d'autres.

Mesures environnementales

Je tenais à vous entretenir du projet pilote qui sera mis en place cet automne concernant les collectes des déchets. La collecte et le traitement de ces déchets, appelés matières résiduelles, nous coûtent toujours de plus en plus chers. Nous désirons donc réduire la quantité de déchets que l'on met aux poubelles.

Pour ce faire, nous mettons en place plusieurs mesures dès octobre. À l'aide du surplus affecté aux ordures, nous allons offrir gratuitement un bac de déchets uniforme à chaque endroit desservi par la collecte des matières résiduelles. Ainsi, seules les matières se trouvant dans ces bacs seront amassées. Ensuite, nous allons inverser cet automne la fréquence des collectes des déchets et du recyclage. Ainsi, dès le mois d'octobre, la collecte des déchets aura lieu à chaque deux semaines alors que la collecte de recyclage se fera à toutes les semaines, permettant de recycler davantage de matières.

De plus, selon Recyc-Québec, plus de 50 % du contenu des déchets serait constitué de déchets organiques. En ce sens, nous allons donc offrir aux résidences qui le désirent un composteur domestique individuel, avec un bac de cuisine, offrant l'opportunité aux résidents de composter une bonne partie de leurs déchets de table. Ceci aura plusieurs conséquences heureuses, soit de bénéficier de compost pour les jardins, potagers et terrains, de réduire la quantité de déchets et par le fait même de réduire nos factures de collecte de déchets.

Enfin, en attendant de mettre sur pied un Écocentre local en 2024, notre équipe administrative vérifie plusieurs options actuellement pour avoir accès à un Écocentre à proximité, dès cette année.

L'avenir s'annonce vert!



maire de Franklin



**MERCI AUX
EMPLOYÉS DES
TRAVAUX PUBLICS
POUR L'ENTRETIEN
DES PATINOIRES!**

Horaire de l'hôtel de ville

Lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi, de 8 h à 12 h

Séances du conseil 2023

Les séances régulières du conseil municipal ont lieu au Centre récréatif, 2 555, rue du Parc, à 19 h 30.

- Lundi 6 février
- Lundi 6 mars
- Lundi 3 avril
- Lundi 1^{er} mai
- Lundi 5 juin
- Lundi 3 juillet
- Lundi 7 août
- Mardi 5 septembre
- Lundi 2 octobre
- Lundi 6 novembre
- Lundi 4 décembre

Portrait d'employé

Nous vous présentons un employé fort apprécié travaillant au Service de la voirie et des travaux publics, M. Jean-Pierre Marcil. Notre collègue, affectueusement surnommé J-P, occupe le poste de journalier et possède de grandes connaissances dans de nombreux domaines. Notre coéquipier possède justement de l'expérience dans le domaine de la construction, notamment dans la maçonnerie, en plus d'expérience dans les milieux du déneigement, de l'aménagement de pavé-uni et de l'entretien de gazon. Il s'agit exactement d'un des plaisirs de Jean-Pierre, soit d'effectuer constamment des tâches diversifiées. Ajoutons que la Municipalité de Franklin est fière de compter dans son équipe un employé ayant grandi et habité à Saint-Antoine-Abbé et ayant fréquenté l'école centrale Saint-Antoine-Abbé. Ses connaissances locales des différents enjeux municipaux sont d'un grand support pour tous ses collègues. Enfin, soulignons que J-P est un grand sportif, pratiquant plusieurs disciplines sportives telles que le tennis, la course à pied, le soccer et le crossfit.

Merci pour ton excellent travail, J-P!



Taxation

Vous recevrez par la poste, dans les prochaines semaines, votre compte de taxes municipales 2023. **Les échéances des paiements demeurent les mêmes que l'an dernier, soit :**

- 1) le 1^{er} versement doit être reçu 30 jours après l'envoi du compte de taxes;**
- 2) le 2^e versement doit être reçu 90 jours après le 1^{er} versement;**
- 3) le 3^e versement doit être reçu 90 jours après le 2^e versement.**

Des intérêts au taux annuel de 12 % et une pénalité au taux annuel de 5 % s'appliquent sur tous paiements en retard.

Modes de paiement :

- **En ligne auprès de votre institution financière :** fournisseur « Municipalité Franklin » et votre matricule (à 16 chiffres en incluant les « 0 ») figurant sur votre compte de taxes comme référence.
- **Institutions financières participantes :** Banque de Montréal, Banque Nationale, Banque Laurentienne, Banque Scotia, CIBC, Desjardins, TD.
- **À l'hôtel de ville :** chèque, argent comptant, débit ou crédit
- **Par la poste :** chèque
- **Par téléphone :** carte de crédit

Mesure d'urgence

En vertu de la *Loi sur la sécurité civile*, le citoyen doit être prudent et prévoyant en tout temps.

Vous pouvez téléphoner à l'hôtel de ville au **450 827-2538** pendant les heures d'ouverture, en plus de rejoindre les employés des travaux publics **à l'extérieur des heures d'ouverture au même numéro, en appuyant sur le poste 7.**

Pour toute urgence ne menaçant **pas** votre sécurité immédiate, et ce, en dehors des heures de travail (panne de courant, bris d'aqueduc et autres), communiquez avec la *Sûreté du Québec* en composant le **450 310-4141** ou le ***4141 d'un cellulaire.**

Pour une urgence menaçant votre sécurité, composez immédiatement le 9-1-1.

MA SÉCURITÉ : MA RESPONSABILITÉ!





Un budget équilibré et responsable, incluant un gel des taux de taxation

La Municipalité de Franklin a présenté sa planification budgétaire pour l'exercice financier 2023 lors d'une séance extraordinaire le 23 janvier tenue au Centre récréatif (255, rue du Parc), devant public. Il s'agit d'un budget équilibré, qui tient compte du contexte économique actuel, de même que de la capacité de payer des citoyens. Le conseil municipal a donc pris la décision de geler les principaux taux de taxation, que ce soit au niveau de la clientèle résidentielle, commerciale, industrielle et agricole.

Gel des taux de taxation

Les taux de taxation pour plusieurs catégories demeurent identiques à ceux de 2022, que ce soit pour la catégorie résidentielle (0,66 \$ par 100 \$ d'évaluation), commerciale (0,86 \$ par 100 \$ d'évaluation), agricole (0,4663 \$ par 100 \$ d'évaluation), industrielle (0,66 \$ par 100 \$ d'évaluation) ainsi que pour les 6 logements et plus (0,86 \$ par 100 \$ d'évaluation). Ce faisant, une maison moyenne en 2022 qui valait 224 613,23 \$ a payé environ 1 482 \$ de taxes foncières alors qu'une maison moyenne en 2023 vaut 223 071,80 \$, portant le montant des taxes foncières à environ 1 472 \$.

Entretien des routes

Le programme intensif de réfection des routes se poursuit, notamment à l'aide de différentes subventions permettant à la Municipalité de Franklin de refaire le pavage de nombreuses routes durant la période estivale.

Achat des appareils respiratoires des pompiers (APRIA)

Il y aura achat en 2023 d'appareils respiratoires (APRIA) pour les pompiers. Cet investissement sera financé par un règlement d'emprunt et permettra de remplacer de vieux équipements, dont les plus vieux items remontent aux années 1980.

Création d'un Écocentre

L'équipe municipale prévoit mettre sur pied les services d'un Écocentre dans le cadre du programme triennal d'immobilisations (PTI 2023-2024-2025). Une évaluation est présentement en cours afin d'évaluer les différents terrains appartenant à la Municipalité quant au lieu d'un tel endroit, en plus d'analyser les conditions de construction à respecter pour l'établissement d'un Écocentre local.

Création d'un parc et d'une réserve naturelle

La Municipalité de Franklin compte créer prochainement un parc municipal public, comprenant une réserve naturelle, sur un terrain appartenant déjà à la Municipalité. Les citoyens et les visiteurs pourront marcher dans un environnement alliant tranquillité et espace naturel. On y trouvera des sentiers de marche lors des saisons estivales et automnales, de même que des espaces de raquettes et ski de fond durant la période hivernale. L'endroit sera bonifié de tables de pique-nique afin que les gens puissent profiter pleinement de leur expérience.

Aménagement de jeux d'eau

Le conseil municipal étant à l'écoute des demandes citoyennes, toute la population incluant les jeunes familles pourront profiter de l'aménagement de jeux d'eau au parc Antoine-Labelle, dont le début de la construction est prévu en 2024.

Travaux à l'usine des eaux usées

Afin d'augmenter la capacité de production des eaux usées, nous comptons utiliser une subvention donnant accès à un remboursement de plus de 75 % des dépenses liées à un projet d'amélioration de l'usine des eaux usées. De tels travaux permettront à la Municipalité de Franklin d'augmenter le nombre de portes pouvant être desservies par le réseau d'égout municipal.

Pour de plus amples détails sur la planification budgétaire 2023, consultez le site Web au www.municipalitedefranklin.ca.

Panne de courant

Pour signaler une panne ou avoir des renseignements sur le retour de l'électricité, vous pouvez joindre le service Info-Pannes, sur l'application Hydro-Québec, par téléphone **1 800 790-2424** ou directement sur leur site Web : <https://pannes.hydroquebec.com/pannes/>.



Trousse d'urgence

Le gouvernement du Québec vous recommande d'avoir en tout temps à la maison une trousse d'urgence (sac à dos ou bac) contenant les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les **3 premiers jours d'un incident**. Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau au besoin, ainsi que les aliments non périssables périmés.

Voici les 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

- Eau potable (6 litres par personne)
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours)
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles – piles de rechange
- Lampe frontale ou de poche – piles de rechange ou lampe à manivelle
- Briquet ou allumettes et chandelles
- Trousse de premiers soins – antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.



Soutien informatique pour tous les citoyens, notamment les aînés

Notre responsable des loisirs et des communications, Julie, est disponible pour tous les citoyens, dont les aînés, afin de vous assister et vous guider dans vos recherches informatiques.

Les mardis, à l'hôtel de ville (1670, route 202), de 13 h 30 à 15 h 30



La Petite Bibliothèque Verte

Bonne nouvelle! La Municipalité renouvelle son partenariat avec La Petite Bibliothèque Verte.

La Petite Bibliothèque Verte offre à ses membres un accès gratuit et une collection sans cesse renouvelée. La bibliothèque ne compte pas moins de 25 000 ouvrages autant francophones qu'anglophones et est ouverte à toute nouvelle suggestion.

Visitez le site Web www.pbv-lgl.org ou la page Facebook <https://fr-ca.facebook.com/PetiteBibliothequeVerteLittleGreenLibrary>. Vous y trouverez chaque mois la liste des nouveaux livres. Un grand stationnement est disponible.

La Petite Bibliothèque Verte : 4, rue Lorne, Huntingdon

Heures d'ouverture :

- **Mardi de 10 h à 20 h**
- **Jeudi et vendredi de 14 h à 16 h 30**
- **Samedi de 10 h à 16 h**

Patinoire au parc Antoine-Labelle

Les deux surfaces de patinage sont accessibles si les températures météorologiques sont favorables, afin de jouer au hockey extérieur et faire du patin libre.

Afin d'offrir une expérience des plus agréables lorsque vous vous amusez sur une de nos patinoires extérieures, le Centre récréatif (2555, rue du Parc) est ouvert pour mettre vos patins au chaud. Voici l'horaire d'ouverture du centre :

- **Lundi au jeudi, de 9 h à 21 h**
- **Vendredi, samedi et dimanche, de 9 h à 22 h**

Nous vous demandons de respecter la quiétude des gens participant aux nombreuses activités se déroulant à l'intérieur du Centre récréatif. Continuez à profiter des joies de l'hiver!



Profitez-en bien! Un grand merci à nos collègues des travaux publics qui travaillent jour et nuit afin de nous offrir ces patinoires.

Recrutement pompier

Nous sommes toujours à la recherche de pompiers pour œuvrer au sein de l'équipe de sécurité incendie. La formation nécessaire est offerte.

> Le formulaire à compléter pour soumettre votre candidature est disponible sur notre site Web (www.municipalitedefranklin.ca) ou à l'hôtel de ville.

Faites partie de l'équipe et impliquez-vous dans votre communauté!

Années de service des pompiers

Nous désirons remercier plusieurs pompiers pour leurs années de service. Ceux-ci ont été honorés lors du banquet annuel qui s'est tenu il y a quelques semaines, en compagnie du chef du Service incendie, M. Maxime Maheux.

M. Robert Ocenas a reçu une hache honorifique pour ses 40 ans de service. M. Pierre Thomas (chandail rouge sur les photos) a été honoré pour ses 22 ans de service, alors que M. Patrick Tremblay (polo gris sur les photos) a été honoré pour ses 30 ans de service. Nous soulignons également les 30 ans de service de M. Andy Ocenas (absent sur les photos). Votre dévouement, votre disponibilité et votre implication dans la communauté sont grandement appréciés! **Merci à vous tous!**





Camp de jour de la relâche!

Dès maintenant et jusqu'au jeudi 23 février, les parents pourront inscrire leurs enfants au camp qui se déroulera pendant la semaine de relâche, du **27 février au 3 mars**, au Centre récréatif (2555, rue du Parc).

Le temps d'une semaine, les enfants de la maternelle à la 6^e année participeront à une semaine d'activité avec journée thématique.

- **Lundi couleur!**
Chaque enfant est invité à porter un vêtement de sa couleur préférée en plus d'apporter son jouet favori.
- **Mardi B O U G E!**
- **Mercredi jeux de société**
Apporte ton jeu favori et joue avec les citoyens qui participe à l'atelier jeux de société, café et collation! Quel beau mélange multigénérationnel!
- **Jeudi on cuisine ensemble!**
- **Vendredi journée pizza, pyjama et film**

À noter que tous les jours, selon les conditions météorologiques, les enfants pourront profiter de nos belles installations au parc Antoine-Labelle.

Horaire et tarifs

L'horaire du camp est de 7 h 30 à 17 h 30 et il en coûte 90 \$ par enfant (résident) et 100 \$ par enfant (non-résident) pour la semaine, incluant le service de garde.

Inscription

Directement à l'hôtel de ville pendant les heures d'ouverture ou par téléphone au 450 827-2538, poste 225.

Municipalité de Franklin

CAMP DE JOUR DE LA RELÂCHE

27 février au 3 mars
7 h 30 à 17 h 30

Centre récréatif
2555, rue du Parc

90 \$ Résident
100 \$ non-résident
Par enfant incluant le service de garde

Place limitée
AGES 5-12

INSCRIPTION Directement à l'hôtel de ville pendant les heures d'ouverture ou par téléphone au 450 827-2538, poste 225

Marche au flambeau
Municipalité de Franklin

Le vendredi 17 février 2023
de 18 h à 20 h
À l'écurie du camping Lac des Pins
(2155, chemin Grimshaw)

Marche au flambeau

Vous êtes cordialement invités à venir marcher à la lueur des flambeaux le **vendredi 17 février 2023**. Petits et grands sont attendus **de 18 h à 20 h** à l'écurie du camping du Lac des Pins (2155, chemin Grimshaw).

Feu de foyer disponible sur les lieux pour vous permettre de vous réchauffer.

Poursuite de la programmation d'activités

> Mardi : multisports avec 7Sports!

Le programme multisports se poursuit les mardis au Centre récréatif.

En cette session d'hiver, nos jeunes apprennent le rugby, soccer, hockey, golf, frisbee, kin-ball et tchoukball. Wow quelle belle variété de sport!

> Mercredi : Zumba au Centre récréatif!

Les cours de Zumba ont lieu **tous les mercredis soirs à 19 h** jusqu'au 1^{er} mars.

Il est encore temps pour s'inscrire pour les cours restants. Venez bouger sur le rythme de la musique latine!

Pour faire votre inscription :

- À l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture
- Par téléphone au 450 827-2538, poste 225

> Jeudi : sacs de sable

À tous les jeudis soirs, de 19 h à 21 h au Centre récréatif (2555, rue du Parc)

Des parties de sacs de sable sont animées par Johanne Leclerc. Aucune inscription obligatoire. Pour davantage de détails, vous pouvez la joindre au 450 802-5763.



Temps des sucres

Oyé oyé!! Le temps des sucres arrive à grand pas.

Restez à l'affût de nos prochaines publications pour davantage de détails!

Matinée heure de conte et bricolage Thème : Saint-Valentin

Le samedi 25 février de 10 h à 12 h aura lieu l'heure de conte et bricolage sur la thématique de la Saint-Valentin. **Gratuit et ouvert à tous les groupes d'âge.**

Matinée
HEURE DU CONTE
ET BRICOLAGE

UN SAMEDI PAR MOIS ANIMÉ PAR KIT KAT
UNE THÉMATIQUE À TOUS LES MOIS
AU CENTRE RÉCRÉATIF
(2555, RUE DU PARC)

LE SAMEDI
25 FÉVRIER
10 H À 12 H

Municipalité de Franklin

Jeux de société, café et collation

Cette activité de jeux de société, café et collation a lieu **tous les mercredis de 13 h à 17 h**, au Centre récréatif (2555, rue du Parc). Animé par notre responsable des loisirs et en collaboration avec Benoît Lechasseur.

Cet atelier est ouvert à tous et gratuit.

Municipalité de Franklin

Le 18 février de 10 h à 17 h

CARNAVAL D'HIVER

À l'écurie du camping Lac des Pins
(2155, chemin Grimshaw)

PROGRAMMATION

- 10 h à 13 h tours de fat bike
- 12 h à 16 h tours de calèche

DISPONIBLE SUR LES LIEUX

- Feu extérieur
- Food truck
- Toilette
- Jeux gonflables
- Glissade

**JEUX DE SOCIÉTÉ,
ANIMATION, CAFÉ
ET COLLATION**



Lyne McKenzie
Siège #2



Marc-André Laberge
Siège #1



Simon Brennan
Siège #3



Yves Métras
Maire



Mark Blair
Siège #4



Éric Payette
Siège #6



Nathaniel St-Pierre
Siège #5



Conseil municipal de Franklin :

Yves Métras, maire
 Marc-André Laberge, conseiller au siège # 1
 Lyne McKenzie, conseiller au siège # 2
 Simon Brennan, conseiller au siège # 3
 Mark Blair, conseiller au siège # 4
 Nathaniel St-Pierre, conseiller au siège # 5
 Éric Payette, conseiller au siège # 6

Mise en page et impression :
Multi-Graph Ormstown
 Traduction : Kelly Elder

Vous désirez joindre un membre de notre personnel? Faites-le par courriel :

- Maire : maire@municipalitedefranklin.ca
- Direction générale : dg@municipalitedefranklin.ca
- Direction générale adjointe : dga@municipalitedefranklin.ca
- Administration : reception@municipalitedefranklin.ca
- Finances : comptabilite@municipalitedefranklin.ca
- Inspecteur : urbanisme@municipalitedefranklin.ca
- Travaux publics : voirie@municipalitedefranklin.ca
- Informations générales : info@municipalitedefranklin.ca
- Loisirs et communications : loisirs@municipalitedefranklin.ca